

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

# DE LA PATRIE.

## JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. PAR ANNEE.

"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

PAR ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 4 Juin 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

### ANNONCES.

#### Important pour nos Abonnés et pour la

#### Classe Commerciale Française.

À commencer de ce jour, *L'Ami de la Religion* et de la *Patrie*, paraîtra à 10 heures du matin. Par des arrangements contractés avec les Directeurs du Télégraphe, nous aurons à chaque numéro toutes les nouvelles commerciales ou autres, transmises par cette voie.

À l'arrivée de chaque steamer anglais, nous publierons immédiatement un feuilleton extraordinaire des nouvelles transmises par le télégraphe. Le commerce dans toutes ses branches sera traité, à l'avenir, avec toute l'attention possible.

Nous avons lieu d'espérer que par suite des grandes améliorations que nous apportons pour fonder un journal commercial, en langue française, chose négligée jusqu'à ce jour, — on nous tiendra compte des dépenses immenses qu'il nous faut faire, et que les personnes engagées dans le commerce et dans les différentes industries, profiteront de ce journal, qui a maintenant une circulation des plus étendues et des plus avantageuses.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire.

Québec, 30 avril, 1849.

### AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a commencé comme **Encanteur et Courtier**, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues St. JACQUES et St. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER. Effets de toutes sortes seront reçus pour emmagasinage à des taux extrêmement bas; il sera fait des avances modérées sur les dépôts, si on l'exige.

Chas. A. HOLT.

Québec, 11 mai 1849.

### Changement de Domicile.

Pierre Gingras, jr.

ENCANTEUR & COURTIER,

Prend la liberté de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transporté son magasin et sa salle d'encan en la Rue SAULT au NATELOT No. 8, où il sera prêt à recevoir les marchandises que l'on voudra bien lui consigner.

Québec, 9 mai 1849.

### A VENDRE.

BLE.

ORGE, POIS, FARINE ENTIERE en poches et en quart, FLEUR fine et supérieure.

ADAM BURNS.

Quai Napoléon, 21-p-s.

Québec, 30 avril 1849.

### Grains de Semence.

200 MINOTS du plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure. Un petit lot d'ORGE très supérieure double roulée.

ADAM BURNS.

Quai Napoléon, 21-p-s.

Québec, 30 avril 1849.

### A VENDRE.—A FLOT.

CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à vapeur, Coke de fonderie.

CHS. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

### A vendre par les Soussignés

CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX. Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

### ANNONCES.

A vendre par les Soussignés,

Sucre Raffiné, Sucre blanc et jaune bûlard, Genièvre, Brandy, Vin rouge, Moutarde en jarres de 4 lb, Marinades, Em pois, Thés Souchong, Young Hyson et Bohea, Verre à Couronne et en Panier, Savon de Liverpool, Blanc de Plomb, Verrerie, Cables-Chaines, Ancres, Briques à feu, Cordages, Tapis.

G. B. SYMES & Cie.

Québec, 28 mai 1849.

### BRANDY.

Maintenant en débarquement du "Josepha" et à vendre par les Soussignés :

11 BARRIQUES de meilleur BRANDY de Cognac, marque de Hennessy 1817

WELCH & DAVIES.

Québec, 28 mai, 1849.

### GRANDE ATTRACTION !

#### Exhibition

d'une Pièce curieuse d'Horlogerie, à la

### Chambre d'Assemblée, Jeudi prochain,

ET LES JOURS SUIVANTS

Depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 de l'après-midi et le soir depuis 7 jusqu'à 9 heures.

Il sera exhibé une pièce curieuse d'Horlogerie inventée par le soussigné, dont voici les dimensions.

C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et préluce à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

Le mécanisme sera visible le jour de l'exhibition

ANT. ROUSEAU.

Prix admission.—1s.-3d. Enfants, moitié prix. Les cartes seront vendues à la porte. Québec, 9 mai 1849.



### Société St. Jean-Baptiste DE QUÉBEC.

LES membres de cette société sont priés de prendre leurs cartes pour l'année 1849 aussi vite que possible. Les percepteurs de chaque section sont chargés de les distribuer et on en trouvera à leur domicile respectif.

Les moyens ont été pris pour célébrer la fête annuelle du 25 juin prochain avec encore plus d'éclat que dans aucune année précédente. L'inauguration de la nouvelle église de St. Jean doit avoir lieu le même jour, et la société assistera en corps à la première messe solennelle qui y sera célébrée. Un superbe drapeau blanc, dont la magnifique broderie est due à l'aiguille des Dames re-

### LA PRESSE TORY.

(D'une autre correspondance de la Gazette.)

Le *Pilot* dit que des vauriens ont lancé des œufs à notre ci-devant gouverneur... Le *Pilot*, quelques bons jours, la semaine prochaine pourrait bien rencontrer deux ou trois de ceux (qui ont honoré l'homme, ce est une disgrâce brûlante à la vieille Ecosse, même en le couvrant d'œufs frais) alors il apprendra à son content, s'ils sont vauriens ou non....

Le résultat de leur conduite aurait été qu'avant la fin de mai, une armée de 50 ou 60,000 volontaires américains auraient marché sur Montréal pour nous aider à anéantir nos ennemis et la milice Canadienne, et alors proclamer notre annexion aux Etats-Unis. Le comte n'a pas rêvé à cela.

(Du 23 mai.)

(En commentant une réponse du gouverneur-général à une adresse du comté de Hastings). Nous ne savons pas de quelle étourderie il a été saisi pour avoir publié un pareil document. Le peuple ne connaît pas d'autres "principes de gouvernement constitutionnel" qui ont été outragés, que le principe important qui attache la reine à ses sujets, par la punition de la trahison. Le seul outrage à ces principes a été consommé par lord Elgin et son ministère.

Il viendra, cependant, quelque chose de mieux!

Lord Elgin tâche de soulever le peuple contre la brave phalange qui s'est opposée aux honteux efforts de la "majorité" de sa seigneurie, et de créer pour cette majorité de la manière la plus inconstitutionnelle, une position favorable dans l'esprit public, chose qui ne sera jamais obtenue....

C'est un acte de présomption chez lord Elgin, sinon une violation directe des droits du peuple, de venir parler pour la "majorité des représentants, quand ils sont cités devant le tribunal de l'opinion publique, et de se changer en défenseur spécial des bonnes intentions d'un nombre quelconque des membres de la chambre d'assemblée....

Si lord Elgin dit vrai, le peuple cessera d'être étonné de ce qu'il s'est laissé si aisément faire la dupe d'une bande de méprisables fripons, et il attribuera à la faiblesse innée de l'intellecte, ce qu'il supposait venir de la force des circonstances. Pauvre lord Elgin! (Admirez la politesse de ce langage.)

(Du 24 mai.)

Translation du siège du gouvernement.—Ce n'est pas dans toutes les cités qu'on trouvera une canaille, pour gouverner pendant trois jours sans heurter un seul individu. (Excepté le gouverneur et

### Quelques mots sur le Socialisme.

(Suite.)

Du Peuple.

Le socialisme suppose tous les hommes nativement bons et naturellement parfaits. Si cela était il n'y aurait point de socialistes; les moralistes n'auraient rien à faire, les savants et les artistes seraient inutiles; l'autorité politique, la coercition légale serait un crime.

L'homme est naturellement bon, disent-ils, c'est la société qui le corrompt, c'est le milieu social qui pervertit ses instincts.

À quoi l'on répond; "Si la société le corrompt, c'est qu'elle est corrompue; si elle est corrompue, c'est qu'il existe dans son sein des hommes vicieux, c'est qu'il y en a qui préfèrent la maxime du mal à celle du bien; c'est, en un mot, que le vice règne sur la terre; nulle subtilité, aucun paradoxe ne brisera ce cercle vicieux. Il faut affirmer ou nier le mal, avouer ou désavouer le bien. Tous deux se tiennent et s'impliquent réciproquement.

Pour les socialistes, le peuple c'est le nombre, c'est la force, c'est le droit, c'est la vertu, c'est l'intelligence, c'est Dieu.

Le peuple n'est rien et n'a rien de tout cela.

Je ne dis jamais le peuple; je dis le pays, la nation, la France, parce qu'en dehors de la France il n'y a que des minorités turbulentes et révolutionnaires, avec lesquelles il faut compter pour combattre, mais non pour gouverner.

### De la Civilisation.

La civilisation est la marche progressive de l'humanité, du bien vers le mieux. Dans une société, quand la maxime du bien parvient à l'emporter sur celle du mal, la barbarie cesse, la civilisation commence.

Le socialisme serait la marche régressive de l'humanité du bien vers le mal; ça serait un recul vers la barbarie d'autant plus effrayant et désastreux, qu'il serait opéré à l'aide des forces, des organes, des agents conquis par la civilisation.

Le monde ancien nous a laissé le problème du péché et de la chute morale; prenons garde que le monde moderne ne réserve à l'avenir le pareil problème. Les Juifs ont crucifié le Christ en chair et en os; les socialistes veulent l'assassiner en esprit et en vérité.

### Dieu à coups de Canon.

Voilà pourquoi je disais, en juin, à la garde nationale: Vous avez laissé venir février, vous avez écouté les prédications socialistes du Luxembourg, vous avez toléré pendant quatre mois la presse démagogique, ces gens-là sont moins coupables que vous. Mais derrière eux sont les barbares. Allez sans peur, combattez sans crainte, chargez vos fusils sans remords. C'est l'idée du bien, l'idée de l'absolu qui revient; c'est Dieu qui rentre en France à coups de canon!

### De l'homme.

Quelle que soit l'origine du mal, le mal existe: l'homme est imparfait.

Avec la tradition, avec l'histoire, avec toutes les religions possibles, nous disons qu'il y a eu chute morale dans l'humanité; et nous le prouvons philosophiquement en

Nous croyons qu'il est intelligent pour découvrir et préparer lui-même les lois de son salut; et nous disons que les arts et les sciences sont les agents temporels de cette rédemption.

Nous croyons que l'homme est libre, parce qu'il convient à sa dignité, à sa moralité, qu'il trouve et pratique lui-même librement ce qui doit le racheter du péché.

### De l'état.

L'homme est imparfait. La société a pour but de le rendre meilleur. Elle doit l'amener progressivement du mal au mieux du mieux au bien.

L'homme est libre. Il doit accomplir librement son amélioration en pratiquant librement la religion qui lui enseigne le bien; en étudiant le vrai; en cultivant librement les arts qui révèlent le beau.

Le premier devoir de l'Etat est donc de respecter la liberté de l'homme, parce que sans liberté, point de dignité, point de moralité; l'homme n'existe plus.

Le socialisme veut confisquer au profit de l'Etat toutes les branches de l'activité humaine. Il veut frapper tous les hommes à la même effigie. Pic ou face, bons ou mauvais; tous de la même manière. C'est méconnaître à la fois l'homme et la société. N'avons nous pas vu l'idée sociale, l'idée de justice politique, changer sans cesse depuis cinquante ans? Encore aujourd'hui, nous ne savons pas ce que nous voulons; nous ne connaissons pas avec certitude ce que doit être l'Etat.

L'Etat est l'association juridique des hommes. C'est une société temporelle qui doit les conduire au bien; or, la première condition du bien, c'est la liberté. L'Etat doit donc respecter la liberté de l'individu.

Mais s'il doit laisser faire ce qui lui paraît indifférent, il doit empêcher le mal, favoriser le bien. Il a un droit de surveillance et de protection sur tous les branches de l'activité humaine. Rien de plus.

Le socialisme veut qu'il les absorbe à son profit et qu'il s'identifie avec chacune d'elles. Autrefois on appelait cela absolutisme ou dictature.

Nous repoussons aussi bien la dictature de la veille que celle du lendemain. Nous voulons la liberté.

Nous disons que l'Etat doit être l'association juridique des hommes, ni plus ni moins. C'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il a pour mission de préparer et de réaliser le bien temporel; ou encore, qu'il doit surveiller et protéger nos relations juridiques, nos droits politiques et sociaux. Est-ce clair?

Tout ce que l'Etat fait en dehors de ce rôle protecteur est une atteinte à la liberté, et par conséquent à la moralité de l'individu.

L'Etat ne peut être ni industriel, ni agriculteur, ni artiste, ni savant, sans gêner notre libre développement dans chacune de ces branches d'activité.

Si la loi réglemente la liberté de la presse et la liberté politique, c'est parce qu'il y a des manifestations de la pensée qui par elles-mêmes, sont des crimes. Le journalisme démagogique et les précautions révolutionnaires des clubs où l'on professe ouvertement la doctrine de l'assassinat, nous dispensent d'insister sur ce point.

(A continuer.)

Les préparatifs ont été faits pour avoir un corps de... lieu à Québec, les matelots se seraient joints... soumettre la conscience même de l'homme...

agents locaux chargés de l'exécution de ces mesures, aux municipalités des différentes localités qui pourront de temps à autre s'y trouver intéressées : et il est par ces présentes statué par la dite autorité, que toutes les fois que cette province, ou quelque partie d'icelle, ou quelque lieu en icelle, paraîtra menacé d'une maladie formidable, épidémique, endémique ou contagieuse, le gouverneur de cette province pourra, au moyen d'une proclamation qu'il publiera de temps à autre, de l'avis et consentement du conseil exécutif de cette province, déclarer que cet acte est en force en cette province, ou en partie d'icelle, ou en tel lieu en icelle qui pourra être mentionné dans telle proclamation ; et le dit acte sera et deviendra en force en conséquence ; et son excellence pourra de la même manière, de temps à autre, à l'égard de tous, ou d'aucun des endroits ou lieux auxquels telle proclamation s'étendra, révoquer ou renouveler toute telle proclamation ; et toute telle proclamation, sujette néanmoins à être révoquée ou renouvelée comme susdit, sera en force pendant six mois de calendrier, ou pour telle époque plus rapprochée qui sera désignée dans telle proclamation.

II. Et qu'il soit statué, que depuis et après la publication de toute telle proclamation, et tant qu'elle continuera en force, les premiers, seconde et sixième sections de l'acte de la législature du Haut-Canada, passé dans la 5<sup>ème</sup> année du règne de feu Sa Majesté le Roi Guillaume Quatre, intitulé, *Acte pour entretenir la santé publique, et pour se mettre en garde contre les maladies pestilentielles en cette province*, et la partie de la quatrième section d'icelui, qui pourvoit à la poursuite et punition de toute personne accusée d'avoir, de propos délibéré, désobéi ou résisté aux ordres légitimes de tous officiers de santé nommés sous l'autorité de cet acte, ou d'avoir de la même manière opposé ou entravé tels officiers de santé dans l'exécution de leurs devoirs, seront et elles sont par le présent suspendues, à l'égard de tout lieu mentionné en telle proclamation, ou se trouvant dans aucune partie de cette province, désignée ou comprise dans la dite proclamation : pourvu toujours, que toute personne accusée d'avoir, de propos délibéré, désobéi ou résisté à tels ordres, ou d'avoir opposé ou entravé tel officier avant la publication de telle proclamation, pourra néanmoins être poursuivie et jugée comme si telle proclamation n'avait pas été publiée.

III. Et qu'il soit statué, que de temps à autre, après la publication de telle proclamation, et tant qu'elle continuera en force, il sera loisible au gouverneur de cette province, de nommer par commission sous son seing et sceau, cinq personnes qui seront et seront appelées "Le bureau central de santé," lesquelles posséderont et rempliront tous les pouvoirs et devoirs dont ce bureau se trouve revêtu, ou qui lui sont imposés par cet acte, et aussi le nombre d'officiers et serviteurs qu'il jugera nécessaires pour assister ce bureau dans l'exécution de ses pouvoirs et de ses devoirs ; et son excellence pourra, de temps à autre, à volonté, démettre toutes et aucune des personnes ainsi nommées et en mettre d'autres à leur place ; et les pouvoirs et devoirs dont le dit bureau se trouve revêtu, ou qui lui sont imposés par cet acte, pourront être exercés et remplis par trois membres d'icelui ; et lorsqu'il surviendra quelque vacance dans le dit bureau, les membres ou membres qui continueront d'en former partie, agiront comme s'il n'était survenu aucune vacance ; et toute telle commission sera *ipso facto* révoquée ou terminée, par la révocation de la proclamation en vertu de laquelle elle aura été émanée, dans tous les lieux et places mentionnés dans la dite proclamation, ou par l'expiration de six mois de calendrier, à compter de la date de la dite proclamation, ou à une époque plus rapprochée, si la dite proclamation le mentionne, hormis que dans l'un ou l'autre cas, la dite proclamation ne soit renouvelée pour tous ou quelques-uns des dits lieux et places.

IV. Et qu'il soit statué, que de temps à autre, après la publication de toute telle proclamation, et tant qu'elle continuera en force, il sera loisible au maire, townreeve, ou autre chef employé de la corporation municipale, commissaire inspecteur, ou autre principal officier municipale d'aucune et de toute place mentionnée dans telle proclamation, ou se trouvant dans aucune partie de cette province y désignée, ou de toute nécessité comprise en icelle, de convoquer une assemblée spéciale du conseil, ou autre corporation municipale, ou des commissaires de police de telle place où il présidera, aux fins de nommer, et telle corporation municipale ou commissaires de police sont par le présent autorisés et requis de nommer en conséquence pas moins de trois personnes, résidentes dans les limites de

qu'elle continuera en force, il est certifié au gouverneur de cette province, par dix ou par un plus grand nombre de chefs de famille d'aucune place mentionnée dans la dite proclamation ou située dans aucune partie de cette province désignée en icelle, ou qui s'y trouvera nécessairement comprise, que le maire, townreeve, ou autre chef employé de telle corporation municipale, ou commissaire-inspecteur, ou autre principal officier municipale de telle place, a négligé de se conformer à telle réquisition, comme susdit, dans tel délai, comme susdit, alors il deviendra et sera loisible à son excellence en conseil, de nommer de suite, pas moins de trois personnes résidentes dans les limites de telle place, ou, si c'est une cité, ville ou village, dans une étendue de sept milles d'icelui, qui sera et s'appellera "Le bureau local de santé pour telle place : pourvu toujours, que chaque nomination ou appointment d'un bureau local de santé, sous l'autorité de cet acte, sera *ipso facto* révoqué ou terminé par la révocation, quant à l'endroit dans les limites duquel tel bureau local aura autorité d'agir, ou quant à aucune partie de cette province dans laquelle il sera inclus, ou à toute la province, selon le cas, de la proclamation en vertu de laquelle tel bureau local aura été nommé ou établi ; ou par l'expiration de six mois de calendrier, à compter de la date de telle proclamation, ou de tout autre époque plus rapprochée qui sera désignée dans telle proclamation, hormis que dans l'un ou l'autre cas, la proclamation soit renouvelée quant à telle place ou à toute autre partie de cette province dans laquelle elle se trouvera comprise, ou à toute cette province, selon le cas.

(A continuer.)

ANNONCES NOUVELLES.

Vins Français.—J. & O. CRÉMAZIE. Papiers français en Osier.—Do. Papiers à dessin.—Do. Guitares françaises.—Do. Articles de Fantaisie.—Do. Emplacements, etc à vendre.—ANT. A. PARANT, JR.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



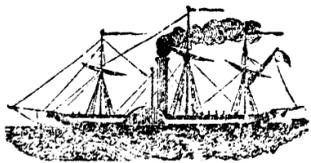
"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 4 JUIN, 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion,

Arrivée du NIAGARA.



NOUVELLES D'EUROPE

Jusqu'au 19 mai.

NEW-YORK. 1 juin 1<sup>h</sup>. P. M.

Le Niagara est arrivé.

Marchés de Liverpool.—La fleur a subi une hausse ; celle de Philadelphie et Baltimore est cotée à 23s. 23s. 6d. Ohio, 24s. Amélioration dans les transactions, sur le froment :—Blanc, 32s. à 33s. jaune, 34s. à 36s. Farine de Blé-d'Inde, 15s. 6d. à 15s. 9d. Blé Américain 5s. 10d. à 7s. L'argent est toujours abondant. Le Niagara apporte £2000 en espèces. L'Europa a fait la traversée en 9 jours.

Marchés de New-York.—1 juin 24h. P. M.

Potasse en bonne demande \$5 à \$5.56. Fleur de l'Ouest et State en demande. 3600 quarts vendus à \$4.6 et \$4.12 et demie. Commun State \$4.50.—Srait Western, \$4.50 à \$4.56. Genessie pour, \$5, à \$5.12 et demie. Grains en demande pour le moulin. Ohio, \$1, à 1.5. Chicago, \$7 à 92c. Genessie, \$1.22 à \$1.25.

MONTREAL 2 juin.

Provisions, aucun changement. Potasse, baisse de 2s. Perlasse, point de demande.

NEW-YORK, 1 juin 6 h. P. M.

Le Niagara est arrivé à Halifax jeudi au soir et sera dû à New-York samedi au soir. Il a 63 passagers. L'Herman est arrivé à Southampton le 16 avec 130 passagers pour New-York.

Liverpool, 19 mai. Coton comme aux dernières dates. Le marché aux grains paraît avoir quelques tendances vers la hausse. La fleur a subi une hausse depuis le départ du Caledonia.

NEW-YORK, 2 juin, 6 h. P. M.

France.—La séance de clôture de l'Assemblée nationale a été terminée par une discussion sur la question Italienne qui a été décidée en faveur des ministres par une majorité de 38 ; cependant il semblerait que M. Odilon Barrot n'aurait pas donné instruction au général Oudinot d'occuper Rome, vu qu'il avait été décidé que l'expédition se rendrait à Civitta-Vecchia, comme contrôle moral à la marche des Napolitains et des Autrichiens, et qu'elle ne se dirigerait sur Rome que dans le cas d'une nécessité absolue. Néanmoins les ministres n'ont pas été d'accord, et on craint que le général Oudinot, n'ait été influencé dans sa conduite par les conseils d'une certaine faction dont M. B. Falloux est le chef. Samedi, en réponse à une attaque de M. Flocon, le gouvernement dit qu'aussitôt qu'il avait appris que la Russie allait intervenir, il avait sur ce, écrit aux Cabinets de Londres, de St. Petersburg de Vienne, et de Berlin, qu'il considérerait cette circonstance comme déplorable ; et qu'il allait essayer d'arranger cette question par des mesures diplomatiques. Si elles ne réussissent pas, alors il s'adressera à l'Assemblée nationale pour en obtenir des conseils.

Les élections du 13 se sont passées sans aucune infraction de l'ordre. Cavaignac, Ledru-Rollin et un nombre considérable, des candidats républicains ont été élus à Paris. Un rapport dit que neuf socialistes ont été élus par la capitale, un autre dit 15. L'expédition sous la conduite du Général Oudinot n'avait pas effectué son entrée dans Rome. Aux dernières nouvelles, l'armée Napolitaine n'avait pas été heureuse ; elle avait essuyé une défaite dans une attaque, le 5 de mai.

LEVE TOI NEDDY.

NEDDY, autrement dit la LIGUE, a par son organe le *Spectator d'Hamilton*, exprimé sans déguisement le dégoût que lui ont fait éprouver nos remarques à son égard. Nous sommes vraiment fâché qu'elles aient déplié à ce vilain être, mais comme il aurait été gravement offensé si nous n'avions rien dit de lui, et comme nous ne pouvions réellement en parler en bien, nous ne voyons pas qu'on puisse nous blâmer beaucoup. Nous avons rapporté quelques traits intéressants sur ses mouvements burlesques de samedi au soir, lorsqu'un certain monsieur se fâcha tout rouge ; nous avons rapporté un couplet entier d'une chanson populaire, nous avons publié gratuitement une longue liste de ses officiers, nous avons annoncé le tour ingénieux de l'ingénieur monsieur qui a proposé que le comité fut porté de 10 membres à 12 ; et en retour pour tout cela nous sommes injurié par le *Spectator*, monté, désigné mystérieusement par certains NEDDYTES, et on nous dit que nous sommes un âne... Bien ! très bien ! Nous pouvons nous montrer généreux, et pour le prouver, nous allons donner une liste corrigée de l'honorable corps des NEDDYTES qui nous a été fournie par notre ami de l'Arcade :

Président—John Young, Ecr. Vice do—John O. Hart, Rich. Juson ; A. S. Kennedy et Dr. MacKelan. Trésorier—Thomas Ramsay, Ecr. Secr. Correspondant—R. S. Smiley. Secr. Archiviste—A. Logie, Ecr.

COMITÉ.

William Akinson, Jas. S. Wetenhall, W. F. Murray, Andrew Wylie, John Applegarth, Thomas Bain, P. H. Hamilton, Peter Carroll, H. McKinstry, M. R. VanKoughnet, R. O. Duggan, J. M. Bastedo.

Nous n'avons rien à dire contre ces messieurs qui sont de très respectables citoyens ; mais n'est-ce pas plaisant de voir que ces nominations n'ont été faites que de

leurs réunions, ou qu'ils sont très mesquins lorsqu'il s'agit de payer le loyer de la chambre des réunions ; ou que des bambins ont la permission de devenir NEDDYTES en glissant un petit écu ; ou qu'il y a une opération particulière faite avec la pelle à feu aux initiés.

Nous disons donc que nous ne croyons pas à ces rumeurs, et que les personnes mal intentionnées qui les ont mises en circulation devraient être bien punies. Ilest abominable de répandre de semblables histoires et de s'en laver en criant, c'est seulement la Ligue. La presse devrait intervenir dans cette affaire, et nous avertissons tous ceux qui voudront s'amuser aux dépens des NEDDYTES, que nous aurons l'œil sur eux et que nous étoufferons dans son origine cette propensité à se moquer des gens. Une association aussi importante, mérite le respect de tous, et plus particulièrement lorsque l'on considère qu'elle a pour but de ramener les beaux jours du *Family compact*, la non-responsabilité, de gentils offices aux Tories, beaucoup d'argent et point de travail, ou à défaut de ces bonnes choses, l'annexion aux Etats-Unis. Hourrah ! pour les NEDDYTES, les suborneurs aux biscuits de gingembre, et les glorieuses étoiles ! N'aurions nous pas de beaux jours avant qu'il soit peu ? O Jérusalem !

(Express de Hamilton, H. C.)

Le Mercury a avancé que les honnêtes Caeron, E. P. Taché, ont dans le Conseil Législatif, voté contre la translation du Gouvernement à Québec. Cet avancé est parfaitement faux, et le Mercury comprendra qu'il doit nommer la source où il a puisé cette histoire mensongère, s'il ne veut pas passer pour l'avoir fabriquée.

Correspondance de Montréal.

Traduite de l'anglais.

MONTREAL, 31 mai, 1849.

Monsieur,

La prorogation du Parlement a eu lieu hier à 4 heures. Son Excellence le Gouverneur-Général a nommé le Major Général Rowan député-gouverneur pour cette occasion, en conséquence des informations reçues que les Ligueurs avaient formé le dessein de l'insulter de nouveau. Grand fut leur désappointement en voyant le major Rowan venir au lieu de Lord Elgin. Les chefs les plus renommés, et entre autres, un nommé M... appartenant à la compagnie de transport, et le célèbre Courtney, insultèrent les membres libéraux à mesure qu'ils arrivaient à la maison du parlement ; mais ils furent bientôt dispersés par la Police et par une compagnie de soldats.

Tous ces actes doivent démontrer à Son Excellence et à ses Conseillers la nécessité urgente de transférer le siège du gouvernement, même avant l'automne ; car il est impossible, que l'Exécutif soit en sûreté ici au milieu d'une semblable bande de bigands, à moins qu'il n'ait recours à des mesures sévères et qu'il ne fasse quelques exemples.

D'après toutes les apparences, il n'y a aucun doute que vous n'ayiez le bonheur d'avoir le gouvernement dans vos murs beaucoup plus tôt que vous ne le pensez.

Le major général Rowan a exprimé sa désapprobation de la conduite des misérables qui ont insulté nos dignes et respectables représentants libéraux. Aussi ils ne reçoivent aucune sympathie, et Moffatt, Ferris & Cie, autrement dit la Ligue, doivent avoir honte de leurs vils procédés qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas encore reçu l'approbation d'aucune personne respectable. Bientôt, ils seront ensevelis dans l'oubli.

L'honorable Malcom Cameron partira demain au soir pour Québec, pour affaires je l'espère, se rattachant au siège du gouvernement. Le bruit court que le gouvernement militaire va aussi être transféré, et qu'on attend pour cela des ordres d'Angleterre.

Le capitaine Wiley va être remplacé par M. McGrath, homme qualifié sous tous les rapports à remplir l'office de chef de Police.

Le paragraphe de la Gazette de Montréal de ce jour au sujet des paroles prêtées à l'honorable M. Baldwin relativement aux élections générales, est un tissu de mensonges fait par l'éditeur de ce journal. Aucune question n'a été faite en chambre à cet égard à l'hon. M. Baldwin ; les paroles qu'on lui prête pourraient avoir été dites en conversation privée, mais jamais à aucune séance de la chambre.

blication des statuts de la dernière session de notre parlement, nous ne donnerons que les actes d'un intérêt général.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce contenue dans nos colonnes d'aujourd'hui pour la vente d'un tableau d'Eglise représentant l'Immaculée Conception. Ce Tableau qui est dû au pinceau Mr. Légaré, artiste, dont tout le monde reconnaît l'habileté et les talents, est d'une exécution qui lui fait honneur et peut avantageusement soutenir la comparaison avec l'original déposé dans la Cathédrale de Québec.

Jeudi, Mgr. Demers a donné la confirmation à 258 enfants dans la cathédrale.

Le Journal de Québec dit que quelques membres de la corporation veulent proposer d'acheter l'horloge de M. Rousseau pour le service public ; c'est une bonne idée qui, nous l'espérons, sera mise à exécution.

Arthur Kelly Ecuier de l'Ohio vient de visiter Québec pour s'assurer combien coûterait le transport de 13000 tonnes de fer à lisses, de cette ville à Cleveland ; et il a trouvé que le transport par la voie du St. Laurent coûte 3 piastres meilleur marché que par la voie de l'Hudson.

On nous apprend que M. Théophile Hamel, un de nos artistes canadiens, est occupé à faire le portrait de Lord Elgin, portrait qu'il publiera ensuite en lithographie. Les familles canadiennes s'empresseront sans doute de se procurer l'image d'un gouverneur qui leur doit être cher.

Nous accusons réception d'un pamphlet, sur l'abolition des droits Seigneuriaux par M. C. Dumessnil. Nos remerciements à qui de droit. Nous en ferons part à nos lecteurs aussitôt que nous l'aurons lu.

Nous saisissons cette occasion pour remercier le même auteur de l'envoi d'un autre pamphlet sur "les vrais principes politiques."

Une cage de bois qui descendait, samedi dernier, la rivière Ottawa est venue en contact avec un des piliers du pont de M. Viau au Sault-au-Récollet et trois hommes se sont noyés.

On dit que la famine règne à Gaspé et que deux personnes y sont mortes de faim. Nous ne savons jusqu'à quel point le fait est vrai.

LES COLONIES ET LORD GREY

Parmi nos extraits de journaux, on trouvera la traduction d'une partie des remarques de lord Grey, faites dans la chambre des Lords au sujet du bill pour modifier les lois de navigation. Cette traduction est faite des rapports du Times de Londres. Nous avons traduit ces remarques parce qu'elles nous ont paru d'une nature extraordinaire dans la bouche du secrétaire des colonies ; car cette réflexion n'est pas absolument neuve, elle a déjà été faite dans plus d'une circonstance, et en Angleterre et dans les colonies. Néanmoins le rapport du Times n'est pas exact, lord Grey réclame contre cette interprétation qui rend absolument le contraire de sa pensée.

On nous a communiqué l'extrait suivant d'une lettre de lord Grey au gouverneur-général, en date du 11 mai 1849 : "Je suis beaucoup contrarié de voir que j'ai été mal interprété par le Times, d'une manière qui pourrait produire beaucoup de mal. On me fait dire que "la connexion entre le Canada et ce royaume s'avance rapidement vers sa fin," et c'est précisément le contraire de ce que j'ai dit. J'ai intention de corriger cela ce soir, mais je ne sais pas si les journaux de demain dans lesquels j'espère que la correction sera rapportée, seront prêts à temps pour le départ du paquebot, et par conséquent, je désire beaucoup que vous sachiez que c'est une erreur." (Minerve)

La Gazette et le Courrier de ce matin parlent, nous ne savons à quel propos, de dissolution du parlement et d'élections générales. Ne trouvant plus de sujet pour agiter, ils ont inventé celui-là, afin de créer de l'excitation dans le pays. Ils se sont créés des fantômes pour avoir le plaisir de les combattre, la Gazette se prononce contre cette mesure, qui serait impolitique dans les circonstances actuelles. Nous sommes bien de son opinion sur ce point. Nous aimerions à savoir de ces journaux

royerit pas, au contraire nous sommes prêts à la soutenir. La Gazette trouvera sans doute, que la plus forte raison qui rend la dissolution du Parlement inutile, est que le parti libéral n'a fait qu'acquiescer de la force depuis la Session, tandis qu'il prévoit que plusieurs membres toriens seraient mis à la porte. Une dissolution serait mise à la porte. Une dissolution serait mise à la porte. Une dissolution serait mise à la porte.

Le Freeman's Journal de New-York dit que le Très-Rév. M. Millay de l'Archevêché de Dublin, travaille activement à une "histoire des Etats Pontificaux depuis leur origine jusqu'à ce jour." L'ouvrage sera en deux volumes in-8o, 500 à 600 pages chaque. (Mélange.)

Nous apprenons avec regret, qu'un des enfants de D. G. Morrison, Ecr., N. P. de St Hyacinthe, s'est noyé, samedi dernier en tombant dans un puits près de sa demeure. Nous ignorons les détails de ce triste accident et si l'enquête du coroner a eu lieu. (Minerve.)

Une enquête a été tenue hier par le coroner sur le corps d'un nommé Angus McCaul, trouvé noyé dans le ruisseau qui traverse le terrain appartenant au gouvernement militaire sur le coteau St Louis. On ignore comment l'accident est arrivé. Un nommé Ls. Herès cultivateur de Longueuil a été trouvé mort dans son lit par suite d'une attaque d'apoplexie, vendit du jury en conséquence. (Idem)

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

PRIX COURANT A QUÉBEC.

Samedi le 2 juin 1849

Potasse, 26s. à 26s. 6d. Perlasse 25s. à 26s. 3d. Fleur par quart de 196lb, extra supérieure, 22s. 3d. à 22s. 6d. supérieure, 21s. 6d. à 21s. 9d. fine 20s. 6d. à 21s. farine d'avoine par 224lb. 17s. à 17s. 6d. Blé rouge du Bas-Canada, par quintal de 60 lb. 4s. 9d. à 3s. do. d'autonne du Haut-Canada, 4s. 9d. à 5s. 10d. avoine, 1s. à 1s. 1d. par quintal. Pois 2s. 9d. à 3s. orge, 2s. nd. 2s. 4d. blé d'Inde par 50 lb. 3s. Lard, prime 47s. 6d. à prime mess, 52s. 6d. mess du Canada 66s. 3d. à 67s. 6d.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

1 Juin.

Brick Spring Flower, Richard, 16 avril de Exeter. W. J. C. Benson, corde—pilote 204. —Neptune, Miller, 17 avril de Hambourgh, Rayn & co. lest, 146 pas.—pilote 264. —Cyble, Greig, 11 avril de Dundee, ordre, le-t.—pilote 84. —Jane Avery, Driver, 26 avril de Dublin, ordre, lest, 168 pas.—pilote 129. Barque Elizabeth, Pyle, 1 mai de Limerick, W. Price, lest 131 pas.—pilote 114. Brick May et Dorothy, Petts, 23 avril de Sunderland, à A. Joseph, charbon—pilote 201. Barque Favourite, Middleton, 22 avril de Cork, ordre, lest—pilote 202. —Ocean Queen, Hamilton, 17 mai Halifax. Staples & co. lest, 13 pas—pilote 143. Brick Ianthe, Jackson, 6 avril de Hartlepool, W. J. C. Benson, charbon—pilote 198. Barque Collina, Shadwick, 11 avril, W. J. C. Benson, lest—pilote 135. —Eldon, Gillespie, Cardiff, 21 avril à O. J. C. Benson, charbon—pilote 185. Barque Bridgetown, Mills, 26 avril de New-Ross, Levey & co. lest, 292 pas—pilote 13. Navire Empire, Findlater, 13 avril New-Ross, M. Connolly, charbon 437 pas.—pilote 248. Brick Hannah, Gregory, 11 avril de Dublin, G. B. Symes & co. lest—pilote 290. —Sally, Ditchburn, 11 avril de Harrington, à A. Gilmour & co. lest—pilote 52. Barque Greenville Bay, Atkinson, 12 avril de New-castle, D. Fraser, charbon—pilote 139. Brick Whitwell Grange, Donald, 27 mars de Sunderland, à Lemesurier & co. charbon—pilote 236. —Urania, Hall, 12 avril de Newcastle, à A. Joseph & co. charbon—pilote 159.

2 juin.

Brick Cicero, Thompson, 26 avril de Sunderland, W. J. C. Benson, charbon, —pilote 220.

Le nombre des émigrés, partis des différents ports d'Europe, pour Québec, depuis notre dernier rapport, s'élève à 4,519

Notre dernier rapport : 10,291

Total 14,810

Pour les Procédés de la Chambre d'Assemblée et les annonces voir le Supplément.

ANNONCES.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, ANT. A. PARANT, jr. Québec, 4 juin 1849.

ANNONCES.

VINS FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

- ST. JULIEN, ST. ESTAPE, MONFERRAND, BOURG, SAUTERNES, GRAVES, CÉRON, Vins rouges. Vins blancs.

- LIQUEURS de la Martinique, Do. de Bordeaux, VINS de la Champagne, SILLERY gd. Mousseux, VERZENAY, do VILLEDOMANGE, MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

PAPIER à DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do do Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do do vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecieres, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Cremazie.

Québec, 4 juin, 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchéno, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Soit se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier maché. Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

APPAREILS

POUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Thos. Andrews,

No. 3, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

INFORME respectueusement le public qu'il vient de recevoir par le "MARY ANN" et qu'il déballe maintenant un ASSORTIMENT CHOISI et ÉLEGANT d'Articles pour l'éclairage au gaz comme jamais il n'en a été offert en cette cité, consistant en Chandeliers, Pendants, Piliers, Brackets, &c., et une variété sans fin d'autres articles avec des Globes en verre coupés pour assortir. T. A. informe les personnes qui l'ont favorisé de leurs demandes pour appareils pour l'éclairage au gaz, que leurs effets sont arrivés et qu'il est prêt à les leur livrer sous le plus court avis. Québec, 1er juin 1849.

AVIS AUX FABRIQUES & AUX CONGREGATIONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

A VENDRE

Le plus bas prix possible un superbe TABLEAU (EGLISE) représentant l'Immaculée Conception. C'est un tableau d'une grande habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite, avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la Cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré, artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi, sur 7 de largeur. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 1er juin 1849.

Bière Aloa de Younger.

LE SOUSSIGNÉ

OFFRE en vente la célèbre BIÈRE ci-dessus, au trait et en bouteilles. La bière au trait se vend au verre; elle est vraiment excellente. Il fournit à toute heure des Soupes, Gâteaux, (Lunches), &c., &c., et a constamment à son établissement des Pâtisseries de la plus riche et de la meilleure sorte.

GEORGE SCOTT,

Confiseur, Rue St. Pierre, Bas-Ville. Québec, 28 mai 1849.

ANNONCES.



PROVINCE DU ? Elgin et Kincardine. CANADA. VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c.

A TOUS CEUX QUE CES PRÉSENTES VERTONT.—SALUT :

Proclamation.

L. H. LAFONTAINE, ATTENDU que de bonne heure le matin du DIX-NEUF de mai courant, quelque personne ou personnes mal intentionnés ont illégalement, féloniquement et malicieusement mis le feu à une bâtisse, ou construction dans le chantier de MM. ALLAN GILMOUR & Compagnie, situé à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de Québec. SACHEZ MAINTENANT qu'une RÉCOMPENSE de

£250 courant

sera payée à quiconque, n'étant pas le coupable principal, donnera telle information qui conduira à la découverte, à l'arrestation et conviction du coupable ou des coupables qui ont ainsi mis le feu à la dite bâtisse.

EN VOI DE quoi nous avons fait apposer aux présentes le Grand Sceau de notre dite Province du Canada. T. VOIS, notre Très Fidele et bien-aimé Cousin, JAMES Comte d'ELGIN & KINCARDINE, Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de et sur nos Provinces du Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard et Vice-Amiral d'icelles, &c., &c. En notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, en notre dite Province, ce VINGT-HUITIÈME jour de MAI en l'année de Notre-Seigneur mil huit-cent quarante-neuf et la douzième de Notre Règne.

Par Ordre, J. LESLIE, Secrétaire. 1er juin, 1849.

\$600 de Récompense.

ATTENDU qu'une personne ou des personnes mal intentionnés, de bonne heure dans la matinée du 19 courant, ont illégalement, féloniquement et malicieusement mis le feu à une bâtisse ou construction dans le chantier appartenant au soussigné, à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de cette ville, Avis est en conséquence donné qu'une récompense de

CENT-CINQUANTE LIVRES

contant seront payés à quiconque donnera des informations pour faire appréhender et convaincre le coupable ou les coupables.

ALLAN GILMOUR & Cie.

Québec, 28 mai, 1849.

LES Soussignés qui occupent des maisons dans l'Ance de Wolfe, offrent une récompense additionnelle de CINQUANTE LIVRES à être payés sur conviction du coupable ou des coupables.

- Robert McCord, John Hamilton, James Morrison, John Douds, William Wright, Michael Lynch, Henry Drain, Wm. Tweedell, David Cady, Richard, Cotter, John Corwell, M. Lynch jr., William Moore, James Lynch, Francis Doyle, Edward Malloy, Jno. Robertson, George Carwell, James Emis, Thos. Stewart, Thos. Carwell, jr., Walter Furlong, George Chambers, Charles Muller, Sam. McMurdie, John Primmore, Samuel Campbell, John Galoa, John Quinn, Hugh Miller, Robert Galoa, Michael Cartoll, John McCord, Wm Adams, Wm Healy, John Langton, John McGormann, Wm Roberts, Geo. Bracey, Michael Emis, James Campbell, Lawrence Mangan, Jerem. Donevan, John Hennessy, William Williams, William McCarty, James Daisey, A. Hammond, John Brady, Patrick Ferral, Patrick Keran, John Dempsey, John Bat. Noel, Wm. Deacon, George Brown, Wm Penny, Isaac Doucet, John Humble, Patrick Doyle, John Murphy, Alex. Thomson, Peter Rae, David Boss, Thos Ray, Jos. Beaumont, George Davison, James Walsh, William Quinn, Edward Quinn, John Fanning, John Reid, William Buchanan, John O'Neil, Duncan Mains, Henry Quint, John Morrison, John Coxon, Moses Murphy, Jno. Shaugnessy, Wm. Reid, Jno. Maddison, Jno. McBride, Francis Barrett, Thomas Quint, John McGunn, Wm. Deham, Wm Hill, Thos Carwell, Thos Nash, James Shea, Archy. White, Alex. Robinson, Wm. Henry Sent, Joshua Kerr, S Furlong, W. Nicholson, Wm. Anderson, Robert Belase, Robert Emis, Thos. Cullen, Thomas Lenahan, John Adams, W. Robinson, R. Belase, jr, John Cameford, Patrick Honihan, Patrick Walsh, J. Lynch, Daniel Mullend, Edward Cody, Thomas Condy, Thos Humble, Peter Lavell, John Reilly, Donald McKinnon, Wm Young, John McCornack, Wm Paul, James O'Donovan, Edward Elsworth, Michael Donoghue, James Doth, Wm Lynch, Thos Cullen, Garret Murphy, John Wilson, Phillip H. Rogers, Robert Carswell, Samuel Campbell, Walter Shallow, Patrick Kelly, Bart. Donoghue, Thomas Walsh.

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Clincaillerie,

RUE ST. PAUL. No. 55, PRES DU MARCHE.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des Etats-Unis.

- PEINTURES, HUILES, TEREBENTINE, VITRES, SOUFFLETS DE SMITH, FUSILS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, COUPELLERIE,



- COULEURS, VERNIS, ENCLUMEZ, VIS, POUDRE & PLOMB, CHAINES, CORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, &c.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau, reçu par le Rory O'More, Barbara, et autres vaisseaux, et qu'il offre en vente à une réduction considérable sur le prix ordinaire. Québec, 1er Juin, 1849.

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFRS.

POUR ARGENT COMPTANT.

Magasin en Gros et en Détail.

NO. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

THOS. GOWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par M. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas, une quantité considérable d'articles élégants dans sa ligne, les offre maintenant en vente, pour comptant à 25 pour 100 plus bas que les prix généralement demandés en cette ville.

T. G., a adopté cette manière de faire des affaires en conséquence de la difficulté de faire rentrer les dettes, et il ne fera plus payer aux familles, à ses praticiens achetant au comptant, une charge extra sur les effets pour couvrir les mauvaises dettes.

BOTTES de Messieurs et SOULIFRS de Dames faits à ordre. Québec, 1er juin 1849.

NOUVEAUTÉS !!

Marchandises de Gout et de Fonds.

LS. BILODEAU,

RUE ST. JEAN, 1 HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

DEMANDE à informer qu'il a reçu son ASSORTIMENT du PRINTEMPS de Marchandises de Gout et de Fonds, comprenant un choix de tout ce qu'il y a de plus nouveau sur les marchés Anglais et Français.

Il désire aussi annoncer son intention de faire une diminution de 30 pour Cent, sur le prix courant sur ce qui lui reste de son fonds de marchandises riches et variées de l'année dernière.

Et pour rencontrer la dureté des temps, il disposera à un très PETIT PROFIT de son fonds nouveau qui est maintenant en montre. Québec, 30 mai 1849.

Marchandises Nouvelles!

CHAPEAUX DE SATIN.

LES Soussignés viennent de recevoir par le Douglass de Londres, le Rory O'More de Liverpool, et le Canada de Glasgow, et par d'autres vaisseaux, leur ASSORTIMENT GENERAL DE MARCHANDISES SECHES,

qu'ils vendent en gros et en détail.

Leur assortiment de Draps, de Casimirs et de Patrons de vestes, mérite une attention toute spéciale tant sous le rapport du choix que sous celui du prix.

Leurs CHAPEAUX, dits à la Napoléon, sont de la plus belle qualité et dans le dernier goût, tels qu'il ne s'en trouve nulle part sur le marché de Québec.

AUSSI.

CHAPEAUX MANUFACTURÉS tout exprès pour les Messieurs du Clergé, et un assortiment d'étoffes à soutanes.

Hamel & Frère.

Québec, 28 mai, 1849.

MAGASIN NOUVEAU.

Le Soussigné, ci-devant dans l'établissement de M. Ls. Bilodeau, informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN à son propre compte, à sa résidence actuelle, Rue LA FABRIQUE, No. 9. Il espère mériter l'encouragement public et de ses amis en particulier, par le choix et la variété de son assortiment et la modicité de ses prix.

J. ROY.

Québec, 11 mai 1849.

Livres Nouveaux.

RECUS par les Soussignés, via le Havre de New-York, consistant en Ouvrages de LITTÉRATURE, THÉOLOGIE, SCIENCES, ÉDUCATION, etc. etc. etc.

J. & O. CREMAZIE,

Québec, 11 mai 1849.

Dépot de Miroirs et d'Horloges Américaines

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

—AVIS.—

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions.—COMPTANT.

P. O'DOUD, E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & C. I.E.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,

22, RUE LA FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs

Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI.—

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit:

Table with 4 columns: Item description, Price (suparavant), Price (maintenant), and Additional info.

Constamment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

Alex. Lafrance,

RELIEUR,

DEMEURE maintenant au No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pageau, marchand, près de la maison TERTU, Rue St. Jean, Haute-Ville.

UNE CARTE.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Architecture, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE, Château St. Louis.

NOUVELLE PUBLICATION.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

La connaissance du fusil comme arme offensive et défensive, des révolutions militaires et de la discipline augmentée de beaucoup la force de tout corps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être appelé un jour à l'autre, à s'armer pour la défense de sa nationalité et de sa patrie, nous croyons qu'il serait utile et avantageux, autant pour les officiers de Milice que pour tous les autres miliciens, de pouvoir se procurer la connaissance indispensable de l'art de la guerre; en conséquence, comme ancien militaire, nous n'avons écrit, pour faire UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, contenant tout ce qui se rapporte à l'école du Soldat, à l'école du peloton, à la conduite d'une compagnie, et aux différentes espèces de feux; vol. in-18 de 120 à 150 pages.

Si nous recevons de l'encouragement, nous donnerons ensuite l'école du bataillon et la tactique des troupes manœuvrières. L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre suffisant de souscripteurs, à un échin trois pence le manuel, nous fournira les moyens nécessaires. A cet effet, des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes aux bureaux de la Minerve et de l'Éclair, et s'ouvriront chez Mrs. les journalières qui voudront bien s'en charger dans les diverses parties du pays, et qui en donneront avis public. Mrs. les agents des journaux canadiens, et toute personne qui fournira huit souscripteurs, recevra un exemplaire gratis.

S'adresser à notre demeure par occasion ou par lettres affranchies, chez M. PIERRE LÉCLAIRE, vis-à-vis de l'embarcadere du steamboat Jacques Cartier, rue des Commissaires No. 22.

C. DUMESNIL, Montréal. Des listes seront déposées à ce bureau. Québec, 21 mai 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2, RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Frères du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Le Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des États-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent être convaincus que l'annonce popularise leurs établissements, leur magasins ou leur boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientèles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.

A dater de ce jour, nous offrons à nos marchands ou autres personnes qui sont dans la nécessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne à qui on aura ainsi concédé un quart quelconque dans le journal, pourra remplacer à chaque numéro, ou toutes les semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus. Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie des marchands canadiens-français à s'annoncer.

Québec, 12 mars 1849.

Joseph Pettitlerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE.

DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte — il est six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblit ni dérange le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'ÉTOIPE ET DE L'HIVER.

La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION

DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSOMPTION PEUT SE GUÉRIR.

La Bronchite, Consommation, la maladie du Poie, le Rhume, la Toux, les Catarrhes, l'Asthme, le Crachement de Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Nœuds Froids, une Expectoracion difficile ou trop abondante, les douleurs de Coté, etc, ont été guéries et peuvent se guérir

n'y a jamais en un remède qui réussisse aussi dans les cas désespérés de consommation que celui-ci; il nettoie et consolide le système et fait guérir les ulcères sur les pommus et les pannes retrouvent graduellement leur force et leur santé.

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

Il se passe rarement un jour sans qu'un homme qu'un grand nombre de consommateurs ont été guéris par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsend. Nous avons reçu dernièrement de qui suit: Docteur Townsend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consommation nerveuse au dernier degré et je n'espérais pas recouvrer mes forces et ma santé. Après avoir été soigné régulièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je me trouvais qu'il m'avait considérablement soulagé et j'allai vous voir à votre bureau; d'après votre conseil je continuai et vous en remercie sincèrement. Je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remède a dépassé les espérances de tous ceux qui connaissent ma maladie.

Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1847. CHARLES QUIMBY, CYRUS BALDWIN, Juge de paix.

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites que la Consommation est incurable si vous le pouvez:—

New-York, 23 avril 1847. Dr Townsend—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je craignais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bientôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang cessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnaissant de ces résultats. Votre obéissant serviteur.

WM. RUSSELL, 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-joint raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques chelins.

Brooklyn, 13 septembre 1847. Dr. Townsend—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable; mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissent. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.

JOSEPH TAYLOR, 24 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malades, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertus curatives.

Dr. Townsend—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dysenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'essayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvais effets; mais nos sommes bien reconnaissantes envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

Votre etc. JOHN WILSON, Jr Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLE DES ALIENES.

James Cummings Ecr. l'un des artisans à l'Asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante:—

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérées: Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envahies:—

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger ni dormir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreux souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles de votre Salsepareille et elles m'ont fait tout plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des souffrants.

Votre etc. JAMES CUMMINGS, AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de ces maux souffrants, leur donne un bon goût et leur rend l'esprit gai et léger. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante:—

South Brooklyn, 17 Août 1847. Dr. Townsend—Cher monsieur; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle se sentait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salsepareille. Elle lui a certainement sauvé la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

Votre etc. ELIZA ABRAHAM, INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenées à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

New-York, 23 Septembre 1847.

Dr. Townsend—Cher monsieur: ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareille et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs s'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.

Votre etc. JOHN MULLEN, 87 Norfolk Str.

DISPEPSIE.

Nul fluide ni remède déconvoit jusqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la salive pour déconvoier les aliments, et reconforter les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle guérit positivement tous les cas de Dyspepsie même graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845. Dr. Townsend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous ses formes les plus tristes, accompagnée d'agréables d'estomac de la perte de l'appétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèces de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pouvais en garder qu'une petite partie dans l'estomac. J'essayai des remèdes ordinaires mais sans effet. On m'engagea à y ajouter deux fois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommanderai vivement l'usage de ce remède à ceux qui sont affligés comme j'ai été.

Votre etc. W. W. VAYZANDT, Se vend à Québec chez JOS. BOWLES, Salle médicale, de la Haute-Ville.

G. Fassio, ARTISTE Italien.

Rue Couillard, Haute-Ville, Vis-à-vis chez M. Benjamin, Québec, 6 octobre, 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoiqu'on ait l'institut compte déjà près de 300 membres sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'Association.

par ordre, J. B. A. CHARTIER, Secrétaire-Archiviste, de l'Inst. Canadien, 11 février, 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces. Prix: \$4 par année. On s'abonne à Québec, chez Messie D. Martineau, au vicaricat de Québec. Montréal, 15 nov. 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON, HORLOGER ET BIJOUTIER, etc

No. 9, Rue Lamontagne, QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à lever, à patente, détaché, locomotif, Montre de Lépine, vestimenta, Horloges, BIJOUTERIE, orfèvrerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. B. E. ayant en occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public. N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés. Québec 21 Juin 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année, (autre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 158c. payable à la fin de chaque semestre.

Les AVANTAGES.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 25-cd. Chaque insertion subséquente..... 75-cd. Pour dix lignes et au-dessous..... 35-cd. Chaque insertion subséquente..... 40-cd. Pour chaque ligne en suite..... 16-cd.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argent, et à en donner quittance.

Montréal..... M. F. R. Falck, etc. Trois-Rivières..... P. Nourie, etc. Répétigny..... A. Pallaire, Institut. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr. Simonsville..... Mr. l'abbé Champoux. Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Institut. Beaumont..... Chs. Le Tellier, etc. St. Thomas (en bas)..... Mr. l'abbé Kyrnos. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, etc. Beauport..... Mr. l'abbé Bernard. Châteauguay..... L. C. LeFrançois, etc. La Prairie..... J. Filteau, etc. N. P. St. Estienne (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joli..... L. Z. Duval, etc. N. P. Malbois..... Mr. l'abbé Godbout. St. François (Riv. du Sud.) Philippe Beaudin. St. Michel..... B. Pouliot, etc. N. P. St. Denis (en bas)..... F. Joré, etc. N. P. St. Roch des Aulniers..... L. Tremblay, etc. N. P. Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Pouliot, etc. St. Foye..... Mr. B. Marquis. Trois-Rivières..... P. Fournier, etc. St. Germain..... H. Tanguay, Marché. Rivière Ouelle..... Thps. Bégin, etc.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 11, RUE ST. FAMILLE, QUÉBEC.